

Les millions russes de Nicolas Sarkozy

PAR YANN PHILIPPIN ET ANTTON ROUGET
ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 15 JANVIER 2021

Le Parquet national financier a ouvert une enquête préliminaire au sujet d'un contrat de conseil à 3 millions d'euros passé par l'ancien président de la République avec une société d'assurances russe contrôlée par deux oligarques adeptes des paradis fiscaux, associés avec l'assureur français Axa.



N. Sarkozy lors d'une conférence à Moscou, le 16 janvier 2020. © Evgeny Biyatov / Sputnik via AFP

Les conseils de Nicolas Sarkozy valent de l'or, et ce jusqu'en Russie. Selon nos informations, l'ancien président de la République, redevenu avocat après sa défaite à la présidentielle de 2012, a conclu en 2019 un contrat de conseil pluriannuel, dont le montant total s'élève à 3 millions d'euros, avec le groupe d'assurances russe Reso-Garantia, contrôlé par deux frères russo-arméniens, les milliardaires Sergey et Nikolay Sarkisov.

Nicolas Sarkozy a reçu, début 2020, au titre de ce contrat, un paiement de 500 000 euros en provenance de Russie sur son compte à la banque Edmond de Rothschild. L'établissement n'a pas fait de déclaration

de soupçon à Tracfin, le service de renseignement de Bercy. Contacté à ce sujet, Edmond de Rothschild a refusé de répondre.



Nicolas Sarkozy lors d'une conférence à Moscou, en Russie, le 16 janvier 2020. © Evgeny Biyatov / Sputnik via AFP

Mais Tracfin a tout de même découvert l'existence de ce virement russe, et a effectué un signalement au Parquet national financier (PNF). Lequel a ouvert à l'été 2020 une enquête préliminaire pour « *trafic d'influence* » visant Nicolas Sarkozy. Les enquêteurs se sont récemment rendus au siège d'Edmond de Rothschild France, afin de s'y faire remettre des documents.

Contacté, le PNF s'est refusé à tout commentaire.

La justice cherche à vérifier si l'ancien chef de l'État a seulement agi comme consultant, ce qui serait parfaitement légal, ou s'il se serait adonné à des activités de lobbying potentiellement délictuelles pour le compte des oligarques russes.

Le *family office* des frères Sarkisov nous a répondu qu'ils sont « *honorés de confirmer* » que leur société d'assurances Reso-Garantia a embauché Nicolas Sarkozy en juillet 2019 en tant que « *conseiller spécial* » et « *président du comité de conseil* »

stratégique auprès du conseil d'administration ». Ils avaient, jusqu'ici, décidé de ne pas dévoiler publiquement cette information.



Nikolay (à gauche) et Sergey (à droite) contrôlent 58% du groupe d'assurances russe Reso Garantia. © D.R.

Les frères Sarkisov informent, sans plus de détails, avoir « *déclaré cette nomination aux autorités publiques françaises* ». Ils ajoutent que l'ancien président n'est « *absolument pas impliqué dans les affaires privées de [leur] famille* » : « *Le travail de M. Sarkozy et de son équipe est strictement limité à Reso* », sur des « *projets multinationaux majeurs, qui sont tous de nature commerciale, situés exclusivement hors de France, et qui n'impliquent aucun gouvernement ou agence gouvernementale* ».

« *M. Sarkozy est un excellent négociateur et un excellent avocat [...] Nous sommes très satisfaits des progrès qui ont été réalisés en matière commerciale lorsque M. Sarkozy a été impliqué [dans des dossiers]* », ajoute de son côté le responsable de la communication de Reso-Garantia.

Nicolas Sarkozy n'a pas d'expérience connue dans l'univers de l'assurance. Reso Garantia a refusé de préciser pour quels projets il a sollicité l'ancien président, le montant de sa rémunération, et s'il a été embauché en tant qu'avocat. Nicolas Sarkozy n'a pas répondu de son côté (*voir notre boîte noire*).

S'ils insistent sur le rôle de Nicolas Sarkozy « *hors de France* », Sergey Sarkisov, 61 ans, et son frère Nikolay, 52 ans, qui font partie des hommes les plus riches de Russie – avec une fortune estimée à 1,7 milliard de dollars par le magazine *Forbes* – possèdent bien d'importants intérêts dans l'Hexagone : Axa est le second actionnaire de Reso, et Nikolay possède

un énorme patrimoine immobilier de luxe en France. L'une de ces opérations immobilières à Courchevel a attiré l'attention de la justice en 2014.

• Un montage *offshore* pour les millions d'Axa

Les deux frères contrôlent aujourd'hui 58 % du capital de Reso, l'un des assureurs les plus importants du pays. L'entreprise a été fondée par l'aîné, Sergey Sarkisov, en 1991, après une première expérience dans l'assurance à l'époque soviétique. Le géant français des assurances Axa a acquis 36,7 % du capital du groupe en 2008 pour 810 millions d'euros.

Selon nos informations, les frères Sarkisov ont mis en place un tortueux montage *offshore* pour opérer cette cession. En juillet 2006, ils ont commencé par créer une société à Chypre, Stanpeak, elle-même contrôlée par une coquille *offshore* immatriculée aux îles Vierges britanniques, l'un des pires paradis fiscaux de la planète.

Stanpeak a ensuite créé une société au Luxembourg, RGI Holdings SARL, contrôlant une seconde société aux Pays-Bas, RGI Holdings BV, dans laquelle les deux frères ont logé leur participation dans Reso. Le tout grâce à un système complexe de certificats émis par une fondation néerlandaise...

C'est de la coquille néerlandaise RGI Holdings que le groupe Axa est devenu actionnaire, moyennant 810 millions d'euros. Le montage visait-il à réduire la fiscalité des oligarques ? À opacifier les flux financiers ? Axa et les frères Sarkisov se sont refusés à tout commentaire au sujet de leur relation d'affaires.

L'assureur français s'est en tout cas montré très généreux envers les oligarques. En mars 2008, juste avant le bouclage de l'opération, Axa a accepté de prêter la bagatelle de 1 milliard de dollars à Stanpeak,

la holding chypriote des frères Sarkisov (*notre document ci-dessous*). Les protagonistes refusent de s'expliquer sur ce prêt, qui a été remboursé en 2012.



© Document Mediapart

Nicolas Sarkozy a été embauché comme conseiller par Reso en juillet 2019. Coïncidence : trois mois plus tard, les frères Sarkisov ont déverrouillé et simplifié la structure de détention de Reso ; la société néerlandaise disparaît alors, et Axa, qui ne détenait auparavant que des certificats, devient directement actionnaire de la holding luxembourgeoise RGI Holdings, qui contrôle désormais l'assureur russe.

L'ancien chef de l'État a-t-il été embauché par les frères Sarkisov pour faciliter les relations avec Axa ? Les protagonistes ont refusé de répondre à cette question.

Nicolas Sarkozy est, en tout cas, proche du groupe français. Axa est un gros client du cabinet d'avocats Claude & Sarkozy (récemment rebaptisé Realyze) depuis plus de 25 ans.

Selon un document interne consulté par Mediapart, le cabinet a géré, entre 1994 et 2015, près de 800 dossiers pour Axa Banque, la division bancaire du groupe, principalement dans le domaine du recouvrement de créances. Ces affaires étaient gérées en direct par l'ancien associé de Nicolas Sarkozy et ex-patron du cabinet, Arnaud Claude, qui a pris sa retraite peu avant d'être **condamné** en octobre 2019 à trois ans de prison avec sursis pour avoir aidé Patrick Balkany à frauder le fisc.

Axa s'est refusé à tout commentaire. Nicolas Sarkozy n'a pas répondu.

• **Les villas françaises et l'enquête judiciaire à Courchevel**

Cadet des frères Sarkisov, Nikolay, parfaitement francophone, est tombé amoureux de la France il y a plus de dix ans, en y passant ses vacances dans

les lieux les plus prisés des milliardaires russes : la Côte d'Azur et Courchevel. Sur les réseaux sociaux, il affiche, comme son frère, le style de vie décomplexé typique des milliardaires russes, notamment lors de leurs vacances entre yachts et villas.



Nikolay Sarkisov et son épouse à Courchevel en mars 2018. © Instagram de Ilona Kotelyukh

Au milieu des années 2000, Nikolay achète un premier chalet dans la très chic station de ski savoyarde. Dans la foulée, il s'offre une villa au-dessus de la plage de la Mala à Cap-d'Ail, juste à côté de Monaco. « *Il était courtois, très agréable. Il était très souvent à Monaco* », raconte un homme d'affaires qui l'a connu à l'époque.

Nikolay Sarkisov s'est constitué, au fil des années, un énorme patrimoine immobilier en France, dont la valeur totale atteint les 200 millions d'euros, selon notre enquête. Nous avons recensé 26 sociétés françaises détenues par l'oligarque, lesquelles possèdent au moins 17 biens immobiliers de luxe dans l'Hexagone.

La plupart de ces sociétés sont détenues *via* des coquilles luxembourgeoises, elles-mêmes contrôlées par des holdings de Nikolay Sarkisov immatriculées à Chypre, baptisées Arrowband Ltd, Milesfield Ltd ou Worldcorp Ltd.

Nikolay Sarkisov possède ainsi un luxueux duplex de 600 m² dans le XVI^e arrondissement de Paris, qui a été cambriolé en octobre dernier. Selon *Le Parisien*,

les voleurs sont repartis avec un butin d'une valeur de plus de 500 000 euros, dont des montres de luxe, des bijoux, une statue en bronze et des fourrures.

Nikolay Sarkisov investit surtout dans les lieux de villégiature russes. Il possède ainsi cinq villas à Saint-Tropez, dont un ensemble de deux maisons payé 30 millions d'euros, ainsi qu'un vignoble dans la commune voisine de Ramatuelle. Il a également acquis cinq propriétés dans les Alpes-Maritimes, dont une villa au Cap d'Antibes, prisé des ultra-riches.

Parmi les bijoux de cet empire immobilier, il y a le château de Saint-Amé, à Ramatuelle, et son parc de 14 hectares, popularisé par le film *Le Gendarme en balade* avec Louis de Funès. À Cannes, l'oligarque s'est offert pour 21 millions d'euros une demeure aux allures de château et son terrain de 16 hectares. Citons enfin le château Malet à Cap d'Ail, à côté de Monaco, une somptueuse demeure de 1 000 m² du XIX^e siècle, avec sa salle de bal dotée d'un plafond peint de 15 mètres de haut, son parc de 6 hectares et sa vue imprenable sur la Méditerranée.



La salle de bal du Château Malet, à Cap d'Ail (Alpes Maritimes) © D.R.

La rumeur du recrutement de Nicolas Sarkozy par le groupe de l'oligarque russe s'est propagée entre Monaco et Saint-Tropez. « On m'a dit qu'il allait me dévorer tout cru parce qu'il s'est fait accompagner par le cabinet de Nicolas Sarkozy dans ses affaires », raconte un homme d'affaires azuréen en conflit

avec Nikolay Sarkisov. Questionné par Mediapart, le milliardaire russe a répondu que l'ancien chef de l'État n'intervient pas dans ses affaires privées, dont l'immobilier fait partie.

Nikolay Sarkisov est également très actif à Courchevel, où il possède neuf sociétés (dont deux de gestion hôtelière) et quatre luxueux chalets, dans lesquels il a investi plus de 50 millions d'euros.

Pour les deux plus grosses opérations, le milliardaire s'est associé à 50-50 avec François-Xavier Susini, un entrepreneur immobilier corse résidant en Suisse, qui connaît la station comme sa poche. Depuis la mi-2019, les deux hommes sont à couteaux tirés et se battent devant les tribunaux au sujet du financement du chalet Apopka, une demeure d'exception à 26 millions d'euros, dont les travaux ont pris du retard (*lire ici et là*).

Comme **l'a révélé** l'AFP, la Juridiction interrégionale spécialisée (Jirs) de Lyon a lancé en 2014 une enquête portant sur des soupçons de blanchiment lors d'opérations immobilières menées à Courchevel par plusieurs investisseurs russes. Nous avons pu vérifier qu'une des opérations citées dans la dépêche correspond au premier projet mené par Sarkisov et Susini.

En 2010, ils avaient acheté, démoli puis reconstruit un chalet pour 17 millions d'euros. Selon l'AFP, la justice s'interroge sur les « circuits atypiques » de financement de l'opération, réalisée à travers des sociétés immatriculées au Luxembourg et à Chypre.

Interrogé par Mediapart, le parquet de Lyon indique que la procédure, portant sur des faits présumés d'« abus de confiance, abus de biens sociaux, faux et usage de faux, blanchiment en bande organisée », est « toujours en cours d'instruction ». Le parquet n'a pas précisé si l'opération de Sarkisov et Susini était visée par les enquêteurs.

« L'enquête (s'il en existe une) n'a rien à voir avec les [frères] Sarkisov », nous a répondu leur porte-parole. « C'est un mystère, car vous évoquez une enquête de 2014, et elle n'a à ce jour pas été notifiée à M. Susini, qui n'a fait l'objet d'aucune audition »,

nous a répondu l'avocat de l'homme d'affaires corse, Maurice Lantourne. « *Concernant l'opération elle-même, les fonds ont été vérifiés et tracés, il n'y a aucun problème* », a-t-il précisé.

• Le consul de Lyon possédait le consulat

Un autre investissement immobilier de Nikolay Sarkisov pose question, mais à Lyon cette fois. Pour comprendre, il faut remonter à son père Eduard, haut fonctionnaire soviétique d'origine arménienne, qui a participé à la création du ministère du commerce extérieur de l'URSS et a ensuite emmené sa famille à Cuba, où il était en poste au début des années 1960.

Sergey et Nikolay ont hérité de leur père la double nationalité russo-arménienne. Ils sont très engagés aux côtés de l'Arménie, y compris financièrement. Sergey a produit un documentaire sur le génocide arménien **récompensé** par un prestigieux Emmy Award. Selon leur *family office*, les deux frères ont même démissionné de leurs fonctions d'administrateur de Reso en 2013 pour devenir consuls d'Arménie.



Nikolay Sarkisov (à droite) et le maire de Lyon Gérard Collomb (à gauche) lors de l'inauguration du consulat d'Arménie à Lyon le 21 juillet 2014. © Edouard Mardirossian / Creative Commons

En novembre 2012, l'Arménie souhaite implanter un nouveau consulat à Lyon. Selon nos informations, Nikolay Sarkisov achète l'année suivante, pour 1,8 million d'euros, un immeuble passage Feuillat. En juillet 2014, c'est lui qui a été nommé comme premier consul d'Arménie à Lyon, et qui a inauguré le consulat... installé dans le bâtiment qu'il avait acheté l'année précédente.

Le milliardaire a-t-il obtenu son poste de consul en échange de la mise à disposition gracieuse des locaux ? Nikolay Sarkisov et l'ambassadrice d'Arménie en France ont refusé de répondre à cette question.

Cette pratique a été jugée problématique par le nouveau premier ministre arménien Nikol Pashinyan. En avril 2019, il a indiqué que plusieurs consuls, choisis en dehors du corps diplomatique, ne recevaient aucun salaire, et subventionnaient parfois leur propre consulat.

« *C'est assez étrange, parce que ça donnait l'impression que parfois, il y avait des situations où ils [les consuls] étaient dans leur ambassade, où même l'immeuble, et tout le reste, appartenait à un individu. Pourtant, ils parlaient au nom de l'État* », a déclaré M. Pashinyan. Le premier ministre a décidé de mettre fin à cette pratique, ce qui a nécessité le vote d'un budget supplémentaire pour rémunérer les nouveaux consuls.

Parmi les représentations diplomatiques concernées figuraient celle de Lyon, mais aussi celle de Los Angeles. Le consul en était, entre 2013 et 2018, Sergey Sarkisov, le grand frère de Nikolay. Selon le **site d'information arménien FIP**, il finançait de sa poche les « *frais d'assurance obligatoires* » des salariés du consulat.

« *Toute suggestion selon laquelle [les frères] Sarkisov auraient fait quelque chose d'inapproprié, enfreint un règlement ou reçu des critiques du gouvernement est entièrement fausse et fictive* », nous a répondu leur *family office*.

Ce même porte-parole souligne que Sergey Sarkisov, qui a quitté son poste diplomatique à Los Angeles en 2018, « *a reçu la plus haute décoration personnelle du ministre des affaires étrangères de l'Arménie du gouvernement dirigé par son excellence le premier ministre Pashinyan pour son service à la nation* », et a été décoré « *de l'ordre d'honneur d'Arménie par le président de l'Arménie pour ses réalisations extraordinaires dans la fonction publique* ».

Il ajoute que Sergey Sarkisov a quitté son poste de consul à Lyon « *bien après* » le mois d'avril 2019, et que le consulat est toujours installé dans son immeuble : « *L'Arménie n'est pas la nation la plus riche du monde et accepte le soutien de la diaspora [...]. Si les autorités arméniennes avaient un problème*

avec l'utilisation du bâtiment du consulat, elles l'auraient depuis longtemps abandonné et l'auraient rendu à M. Sarkisov. »

• Résidence monégasque et paradis fiscaux

Les frères Sarkisov sont de grands adeptes des paradis fiscaux, et pas seulement pour leurs sociétés. Selon nos informations, Sergey a obtenu dès 2010 la très convoitée résidence fiscale à Monaco, où l'impôt est égal à zéro. Son porte-parole nous a précisé qu'il vit dans la principauté depuis 2018, lorsqu'il a quitté les États-Unis à la fin de sa mission de consul.

Le cas de Nikolay est plus mystérieux. Dans les documents déposés aux registres du commerce par ses sociétés, consultés par Mediapart, il indiquait, jusqu'en 2016, habiter à Moscou. Entre janvier 2018 et mars 2019, il a déclaré comme adresse celle du consulat d'Arménie à Lyon.

En décembre 2019, il indiquait résider dans un immeuble de la marina de Dubaï, paradis fiscal des Émirats arabes unis. Nous avons pu effectuer des vérifications sur place : l'agent de sécurité de l'immeuble indique ne pas connaître Nikolay Sarkisov, et il n'y a pas de nom sur la porte de l'appartement.

Enfin, en juillet 2020, le milliardaire a déclaré une adresse à Chypre, l'un des paradis fiscaux préférés des Russes fortunés, dans la ville balnéaire de Limassol.

Nikolay Sarkisov a-t-il résidé en France et y a-t-il payé des impôts ? A-t-il habité à Dubaï, et aujourd'hui à Chypre ? En juillet 2019, le directeur général adjoint de Reso-Garantia **déclarait** que les deux frères vivent « en Europe de l'Ouest », sans plus de détails. Sollicité par Mediapart, le porte-parole de Nikolay Sarkisov a répondu qu'il « partage son temps entre plusieurs pays ». Sans préciser celui où l'oligarque a établi sa résidence fiscale.

Boîte noire

Joint par téléphone en novembre 2020, Nikolay Sarkisov a refusé de nous répondre au motif que nous l'avons appelé sur son portable personnel. Nous avons ensuite envoyé des questions écrites, auxquelles

le *family office* de Sergey et Nikolay Sarkisov a répondu par courriel (**à lire intégralement dans l'onglet prolonger**).

À la suite de ces réponses, nous avons décidé de poursuivre notre enquête. Nous avons envoyé de nouvelles questions écrites à Sergey et Nikolay Sarkisov le 13 janvier. Nous avons reçu le lendemain deux réponses, du *family office* des frères Sarkisov et de leur groupe d'assurances Reso-Garantia (**à lire intégralement dans l'onglet prolonger**).

Questionné à deux reprises *via* son attachée de presse Véronique Waché, Nicolas Sarkozy n'a pas répondu.

Le PNF nous a répondu qu'il « ne souhaite pas communiquer » sur cette affaire.

Axa et la Banque Edmond de Rothschild nous ont répondu qu'ils ne souhaitent pas faire de commentaire.

L'assistante de l'ambassadrice d'Arménie en France, Hasmik Tolmajyan, nous a indiqué en novembre 2020 que Mme Tolmajyan n'avait pas le temps de nous répondre en raison du conflit alors en cours au Haut-Karabakh. Relancée le 13 janvier, elle n'a pas répondu.

L'avocat de François-Xavier Susini, M^e Maurice Lantourne, nous a répondu par téléphone.

Prolonger

Pour faire suite à nos premières questions, le bureau de Sergey et Nikolay Sarkisov nous a envoyé la réponse suivante par courriel le 13 novembre 2020 :

« Nous sommes honorés de confirmer que M. Sarkozy a accepté d'être nommé conseiller spécial et président du comité de conseil stratégique du conseil d'administration de Reso Garantia. Reso est une coentreprise d'assurance entre Axa et la famille fondatrice Sarkisov. Cette nomination a été divulguée aux pouvoirs publics en France et ailleurs conformément à toute exigence applicable.

En sa qualité de président du comité de conseil stratégique, M. Sarkozy est impliqué dans de grands projets multinationaux en cours, qui sont tous des

projets de nature commerciale situés exclusivement hors de France, et qui n'impliquent aucun gouvernement et aucune agence gouvernementale.

Nous tenons à souligner que le travail de M. Sarkozy et de son équipe se limite strictement à Reso. Il n'a absolument aucune implication dans aucune affaire privée de notre famille.

Nous avons eu l'honneur d'être présentés à M. Sarkozy au début de l'année 2019, lorsque les projets étaient en cours d'élaboration. M. Sarkozy a été nommé président du comité de conseil stratégique en juillet 2019. Toutes les questions relatives à des périodes antérieures sont par définition dénuées de pertinence.

Sergey Sarkisov a en effet installé à Monaco après avoir terminé sa carrière diplomatique en tant que consul général d'Arménie à Los Angeles, Californie, en 2018. Sergey est résident monégasque depuis 2010, c'est-à-dire avant son affectation diplomatique aux USA. M. Sergey Sarkisov a servi la plus grande communauté d'origine arménienne aux États-Unis pendant plus de cinq ans et a été décoré par le gouvernement arménien de la plus haute distinction nationale pour son travail diplomatique.

Nikolay Sarkisov a servi la nation arménienne à Lyon en tant que consul général. Il a depuis quitté ce poste et partage son temps entre différents pays, tout en continuant à soutenir l'Arménie.

M. Sarkozy et son équipe donnent de précieux conseils sur des sujets commerciaux. Nous ne nous intéressons pas à la politique française, ni à la politique en général. »

Suite à nos nouvelles questions, le bureau de Sergey et Nikolay Sarkisov nous a envoyé la réponse suivante par courriel le 14 janvier 2021 :

« Nous n'avions pas vu cet article de l'AFP. Nous avons désormais lu la traduction anglaise, mais nous n'avons vu nulle mention de M. Sarkisov dans l'article. L'article fait référence à l'entrepreneur corse qui est promoteur immobilier à Courchevel (vraisemblablement, M. Susini) et à une réponse de son avocat qui rejette les allégations. L'enquête (s'il en existe une) n'a rien à voir avec les Sarkisov.

Sergey Sarkisov a pris sa retraite de son poste de consul général d'Arménie à Los Angeles le 21/08/2018, c'est-à-dire après exactement 5 ans dans ce poste diplomatique de haut niveau. À sa retraite, Sergey Sarkisov a reçu la plus haute distinction personnelle du Ministre des affaires étrangères de l'Arménie du Gouvernement dirigé par Son Excellence le Premier Ministre Pashinian pour son service à la nation et, en particulier, pour ses efforts en faveur de la reconnaissance mondiale du génocide arménien (voir attaché). M. Sarkisov a également été décoré par l'Ordre d'honneur d'Arménie par le président de l'Arménie pour ses réalisations extraordinaires dans la fonction publique, et a reçu de nombreuses appréciations pour ses activités consulaires de la part des institutions étatiques et publiques de l'État de Californie et du comté de Los Angeles. Toute suggestion selon laquelle M. Sarkisov a fait quelque chose d'inapproprié, a enfreint un règlement ou a reçu des critiques du gouvernement est donc entièrement fausse et fictive.

Depuis sa retraite diplomatique, M. Sergey Sarkisov a consacré son temps à la lutte mondiale contre le racisme, l'antisémitisme et le génocide. Son documentaire consacré au génocide a été nommé aux Emmy Award en 2018. Son autre documentaire dédié à la lutte contre l'antisémitisme a reçu un Emmy Award en 2020.

*Vous noterez que les articles de presse auxquels vous vous référez ci-dessous [lire **ici** et **là**] sont datés du 25 avril 2019. Cependant, vous noterez également que M. Nikolay Sarkisov a continué à travailler en tant que Consul général d'Arménie à Lyon bien après cette date. Depuis qu'il a quitté ce poste, le ministère des Affaires étrangères d'Arménie continue d'utiliser comme consulat la propriété qu'il avait acquise à l'origine pour l'usage du gouvernement arménien. Comme vous le savez sans doute, l'Arménie n'est pas la nation la plus riche du monde et accepte le soutien de la diaspora arménienne mondiale. Comme vous le savez, si les autorités arméniennes avaient un problème avec l'utilisation du bâtiment du consulat, elles l'auraient depuis longtemps abandonné et le rendraient à M. Sarkisov. Mais les faits disent*

le contraire: le ministère arménien des Affaires étrangères continue d'utiliser le bâtiment aux fins diplomatiques initialement prévues longtemps après le départ de M. Sarkisov. »

Suite à nos nouvelles questions, le responsable de la communication du groupe Reso-Garantia nous a envoyé la réponse suivante par courriel le 14 janvier 2021 :

« 1. Contrairement à ce que vous écrivez ci-dessous (voir votre question 1), M. Sarkozy n'a jamais été "embauché par Sergey et Nikolay Sarkisov". M. Sarkozy a accepté une nomination pour devenir conseiller spécial et président du comité consultatif stratégique du conseil d'administration de RESO Garantia. C'était indiqué en termes clairs dans la réponse du 13 novembre 2020 du family office [des frères Sarkisov].

Reso Garantia est une importante coentreprise d'assurance entre Axa et la famille fondatrice Sarkisov, et est le plus grand assureur automobile de Russie. Sur la base des derniers rapports IFRS, Reso Garantia dispose de fonds propres de plus d'un milliard d'euros et réalise un chiffre d'affaires annuel de plus de 1,2 milliard d'euros. La société sert plus de 10 millions de clients à travers un réseau de plus de 30.000 agents et sert également de grandes entreprises mondiales (parmi lesquelles Auchan, Danone, Renault, Ferrero, Pernod Ricard, PepsiCo, Henkel, DHL, Bayer, Teva, Siemens, Air Liquide). Axa est devenu actionnaire il y a plus de 10 ans et est représenté au conseil d'administration.

2. Sergey et Nikolay Sarkisov ne sont pas et n'ont pas été membres du conseil d'administration de Reso Garantia depuis 2013, date à laquelle ils ont démissionné de toutes leurs fonctions professionnelles en raison de leurs nominations consulaires. Depuis lors, ils ont consacré tous leurs efforts à la diplomatie arménienne et aux causes caritatives au profit de l'Arménie et de la diaspora arménienne. Sergey

Sarkisov conserve le titre honorifique de président émérite de Reso Garantia, mais n'est plus impliqué dans la gestion de l'entreprise. Par conséquent, toute suggestion que M. Sarkozy conseille les Sarkisov en tant que membres du conseil est également fausse puisqu'ils ne sont plus membres du conseil depuis au moins sept ans.

3. Le travail de M. Sarkozy et de son équipe est strictement limité à Reso Garantia en tant que société, qui – une fois encore - est une importante coentreprise franco-russe. M. Sarkozy n'a aucune implication dans aucune affaire concernant les affaires personnelles ou familiales des Sarkisov en dehors de Reso Garantia, et toute allégation du contraire est totalement fausse.

4. M. Sarkozy n'est pas (et n'a jamais été) membre du conseil d'administration de Reso Garantia. Son implication dans la société Reso est en tant que conseiller spécial et président du comité consultatif stratégique auprès du conseil d'administration.

5. Le comité consultatif stratégique comprend plusieurs autres membres hautement professionnels et est soutenu par une équipe juridique et financière de haut niveau dans ses travaux sur les projets. Reso ne divulgue pas l'identité des autres membres du comité en raison du caractère non public de leur travail.

6. D'après notre expérience chez Reso, M. Sarkozy est un excellent négociateur et un excellent avocat, et utilise ces qualités pour assister le groupe dans des discussions commerciales. Chez Reso, nous sommes très satisfaits des progrès qui ont été réalisés en matière commerciale lorsque M. Sarkozy a été impliqué.

7. Reso ne divulgue pas (et ne peut pas légalement le faire) la nature des projets, notamment pour des raisons liées à la réglementation des marchés financiers. Vous savez sans doute que la législation sur les marchés financiers est assez stricte en ce qui concerne ce qui peut et ne peut pas être divulgué aux médias. »

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.